###### **– GÉNÉRALITÉS**

* 1. **Contenu de la section**
		1. La présente section vise les produits d'étanchéité et de calfeutrage qui ne sont prescrits dans aucune autre section, ou auxquels les autres sections se réfèrent.
		2. Se reporter aux sections pertinentes pour connaître les exigences concernant tout autre produit d'étanchéité et de calfeutrage.
		3. Les mastics et autres produits d'étanchéité utilisés dans les divers assemblages doivent être coordonnés avec ceux prescrits dans les autres sections. De préférence, un seul produit d'étanchéité, du même fabricant, doit être utilisé pour l'ensemble des joints de même nature dans l'ensemble de l'ouvrage.
	2. **Définitions**
		1. Les expressions « mastic d’étanchéité », « produit d’étanchéité » et « scellant » sont utilisées indifféremment dans les documents, et désignent les mastics d’étanchéité tels que décrits dans la présente section.
	3. **Divisions et sections connexes**
		1. **Division 3** – Béton
			1. **Section 03 41 00** – élément préfabriqués en béton structural
			2. **Section 03 41 36** – élément préfabriqués en béton structural précontraints par post tension
			3. **Section 03 45 00** – éléments préfabriqués en béton architectural
			4. **Section 03 48 00** – ouvrages spéciaux en béton
		2. **Division 4** – Maçonnerie
			1. **Section 04 05 00** – Maçonnerie – exigences générales concernant les résultats de travaux
			2. **Section 04 20 00 –** Maçonnerie – Travaux de petite envergure
			3. **Section 04 21 13 –** Maçonnerie de briques
			4. **Section 04 21 19 –** Maçonnerie d’éléments en terre cuite
			5. **Section 04 22 00 –** Maçonnerie d’éléments en béton
			6. **Section 04 23 00 –** Maçonnerie de briques de verre
			7. **Section 04 43 13 –** Placages de marbre
			8. **Section 04 43 16 –** Placages de granit
			9. **Section 04 43 19 –** Placages de pierres ramassées
			10. **Section 04 43 23 –** Placages de pierre de carrière
			11. **Section 04 43 26 –** Placages de pierre pré-taillés
			12. **Section 04 71 13 –** Maçonnerie de briques silico-calcaires préfabriquées
			13. **Section 04 71 14 –** Maçonnerie d’éléments silico-calcaires préfabriqués
			14. **Section 04 73 13 –** Maçonnerie de pierre silico-calcaires préfabriquées
		3. **Division 6** – Bois, plastiques et composites
			1. **Section 06 20 00 –** Menuiserie
			2. **Section 06 40 00 –** Ébénisterie
		4. **Division 7 –** isolation thermique et étanchéité
			1. **Section 07 03 61. 21 –** Réparation des couvertures d’époque en feuille de cuivre
			2. **Section 07 03 61. 24 –** Remplacement des couvertures d’époque en feuille de cuivre
			3. **Section 07 42 13. 23 –** Panneaux métalliques composites pour revêtement mural
			4. **Section 07 42 43 –** Panneaux composites pour façades
			5. **Section 07 42 46 –** Panneaux muraux de ciment armés de fibres
			6. **Section 07 46 16 –** Bardage en aluminium
			7. **Section 07 46 19 –** Bardage en acier
			8. **Section 07 46 23 –** Revêtements muraux extérieurs en bois
			9. **Section 07 46 33 –** Revêtements muraux extérieurs en plastique
			10. **Section 07 54 19 –** Couvertures à membrane en pvc
			11. **Section 07 61 00 –** Couvertures en feuilles métalliques
			12. **Section 07 62 00 –** Solins et accessoires en tôle
			13. **Section 07 71 29 –** Joints de dilatation de toitures usinés

* + 1. **Division 08 –** Ouvertures et fermetures
		2. **Division 09 –** Revêtements de finition
			1. **Section 09 30 13 –** Carrelage de céramique
			2. **Section 09 65 16 –** Revêtements de sol souple en feuille
			3. **Section 09 65 19 –** Revêtements de sol souple en carreaux
		3. **Division 11 –** Matériel et équipement
			1. **Section 11 40 10 –** Service alimentaire – équipement courant
			2. **Section 11 40 20 –** Service alimentaire – équipement fabriqué sur mesure
			3. **Section 11 41 10** – Réfrigérateurs-chambres et congélateurs-chambres
		4. **Division 12 –** Ameublement et décoration
			1. **Section 12 35 53. 13 –** Mobilier de laboratoire en acier
			2. **Section 12 35 53. 19 –** Mobilier de laboratoire en bois
			3. **Section 12 50 00** - Mobilier
		5. **Division 22 –** Plomberie
			1. **Section 22 42 03 –** Lavabos, w.-c. et urinoirs – type commercial
			2. **Section 22 42 16 –** Éviers et cuviers – type commercial
			3. **Section 22 42 20** – Baignoires et douches – type commercial
			4. **Section 22 47 00** – Fontaines et refroidisseurs d’eau
		6. **Division 23 –** Chauffage, ventilation et conditionnement d’air.
			1. **Section 23 05 00 –** CVCA – exigences générales concernant les résultats de travaux
			2. **Section 23 05 05 –** Installation de la tuyauterie
			3. **Section 23 38 13 –** Hotte de cuisine – type commercial
			4. **Section 23 38 16.13** – Hotte d’extractions de vapeur (pour laboratoires)
	1. **Référence**
		1. ASTM (American Society for Testing and Materials)
			1. ASTM D 412 tension à la rupture et allongement à la rupture
			2. ASTM D 2240 duromètre
			3. ASTM C510 tâchage, perte de densité, fissure et farinage
			4. ASTM C1135 Propriétés d’adhésion en tension des mastics structuraux
			5. ASTM C794 force en pelage
			6. ASTM C719 mouvement cyclique
			7. ASTM C1248 pouvoir tachant
			8. ASTM C639 écoulement vertical
			9. Méthodologie de réalisation des joints de mouvement et d’étanchéité de **Adfast**
			10. Méthodologie de l’essaie d’adhérence en chantier de **Adfast**
	2. **Fiches techniques**
		1. Soumettre les fiches techniques des produits proposés conformément aux prescriptions des Conditions Générales et des Divisions 00 et 01.
		2. Soumettre les fiches techniques de chaque produit proposé dont une copie devra demeurer en permanence à pied œuvre. Les fiches techniques doivent comporter les informations suivantes :
			1. description des produits et performances;
			2. recommandations d’installation et;
			3. méthodologie d’application.
		3. Soumettre les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Les fiches signalétiques du SIMDUT doivent être conformes aux exigences de Développement des ressources humaines Canada - Travail et de Santé Canada; ces fiches doivent indiquer la teneur en COV.
	3. **Certificats à soumettre**
		1. Soumettre, avant le début des travaux, un certificat signé par le fabricant des mastics d'étanchéité établissant:
			1. les exigences concernant la préparation des surfaces;
			2. les apprêts requis et les méthodes d'application;
			3. la certification que des matériaux de fonds de joints appropriés ont été choisis;
			4. la certification que les mastics d'étanchéité à utiliser ont été choisis parmi ceux spécifiés;
			5. la certification que les mastics d'étanchéité choisis conviennent à leur usage projeté et à la conception des joints;
			6. la certification que les mastics d’étanchéité sont compatibles avec les autres matériaux et produits avec lesquels ils viennent en contact. Les échantillons des matériaux devront être fournit à Adfast Corp. pour approbation. Un délai de 6 semaines est requis pour cette approbation à partir de la date de réception des matériaux.
			7. la certification que les mastics d’étanchéité ne tacheront pas les substrats. Les échantillons des matériaux devront être fournit à Adfast Corp. pour approbation. Un délai de 6 semaines est requis pour cette approbation à partir de la date de réception des matériaux..
			8. la certification que les mastics d’étanchéité sont appropriés à la température, l’humidité et aux conditions atmosphériques au moment de leur mise en œuvre.
	4. **Échantillons**
		1. Soumettre les fiches techniques et les échantillons des produits proposés conformément aux prescriptions des Conditions Générales et des Divisions 00 et 01.
		2. Soumettre deux (2) échantillons de chaque couleur et de chaque type de produits proposés.
	5. **Essais d’adhérence**
		1. Réaliser les essais d’adhérence aux matériaux de tous les mastics d’étanchéité prescrits et de tous les matériaux en cause, en suivant les méthodes prescrites par le manufacturier. Adfast Corp. doit recevoir les échantillons identiques à ceux qui seront utilisés sur le projet. Un délai de 6 semaines est requis à partir de la date de réception de ces échantillons. Un essai en chantier peut être également requis.
		2. Fournir un rapport de ces essais à l’Architecte.
	6. **Échantillons des ouvrages**
		1. Réaliser les échantillons des ouvrages requis par l’Architecte et montrant l'emplacement, les dimensions, le profil et la profondeur des joints, y compris le matériau de remplissage, le primaire ainsi que le mastic d'étanchéité.
		2. Attendre 48 heures avant d'entreprendre les travaux afin de permettre à l’Architecte d’examiner les échantillons.
		3. Les échantillons peuvent faire partie de l'ouvrage fini.
	7. **Livraison, manutention et entreposage**
		1. Livrer et entreposer les matériaux dans les contenants et emballages d'origine portant le sceau intact du fabricant. Préserver les matériaux de l'eau, de l'humidité et du gel; ne pas les déposer directement sur le sol ou sur un plancher.
	8. **Exigences relatives à la sécurité et à l'environnement**
		1. Satisfaire aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) concernant l'usage, la manutention, l'entreposage et l'élimination des matières dangereuses ainsi que l'étiquetage et la fourniture de fiches signalétiques reconnues par Travail Canada.
		2. Respecter les recommandations du fabricant concernant les températures, le taux d'humidité relative et la teneur en humidité du support propres à l'application et au séchage des mastics d'étanchéité, ainsi que les directives spéciales relatives à l'utilisation de ces derniers.
		3. Prendre les dispositions nécessaires afin que le système de ventilation assure une admission d'air neuf et une évacuation maximales pendant la mise en oeuvre des produits d'étanchéité et de calfeutrage. Le cas échéant, ventiler les aires de travail, au moyen de ventilateurs de soufflage et d'extraction portatifs approuvés.
	9. **Gestion et élimination des déchets**
		1. Trier et recycler les déchets.
		2. Récupérer et trier les déchets et les emballages conformément au plan de gestion des déchets préparé par l’Entrepreneur.
		3. Plier les feuillards métalliques, les aplatir puis les placer dans les conteneurs désignés aux fins de recyclage.
		4. S'assurer que les contenants vides sont scellés puis entreposés correctement, hors de la portée des usagers, en vue de leur élimination.
		5. Bien fermer et sceller les contenants d'adhésifs ou de produits d'étanchéité partiellement utilisés et les ranger à température modérée dans un endroit bien aéré et à l'épreuve du feu.
		6. Placer les tubes et les autres contenants usagés de produits d'étanchéité dans les aires désignées pour recevoir des matières dangereuses.
		7. Placer dans des contenants appropriés les substances qui correspondent à la définition de déchets toxiques ou dangereux, les évacuer du chantier conformément à la réglementation en vigueur, et en fournir la preuve de livraison ainsi que la destination.
	10. **Garantie**
		1. Pour les travaux de la présente section, la période de garantie est de cinq (5) années. Adfast Corp. doit être aviser dans un délai raisonnable du projet, du numéro de projet ainsi que des détails avant le début des travaux. Adfast Corp. doit approuver par écrit la compatibilité des matériaux qui devront être collé ou scellé ainsi que la conception des joints. Il est du devoir de l’utilisateur de faire la demande de cette garantie directement à Adfast Corp.

Adfast Corp. se réserve le droit de faire des vérifications et des visites de chantier au besoin.

* + 1. Fournir un document écrit, signé émis au nom du Maître de l’ouvrage, et certifiant la performance des produits et la non-altération des propriétés desdits produits pouvant affecter leur apparence ou leur performance pour la période stipulée ci-haut.

###### **- PRODUITS**

* 1. **Mastics d’étanchéité et applications**
		1. Produit No 1:
			1. Mastic d’étanchéité à un composant à base de silicone, non affaissant, murissant à l’humidité, conforme aux normes CAN/ONGC 19.13-M82 et ASTM C920 type S, grade NS, classe 50, usage NT, M, G, A, O de couleur au choix de l’Architecte.
				1. Produit acceptable : **«ADSEAL PFR SÉRIE 4580 de Adfast Corp.»** (ne peut être peint) ou équivalent approuvé.

Pour application peinte nous recommandons **«ADSEAL PFR PEINTURABLE SÉRIE 1940 de Adfast Corp.»**

* + - 1. Applications typiques:
				1. joints extérieurs d’étanchéité et de finition, aux surfaces verticales et horizontales non soumis à la circulation, tels que les joints entre les murs rideaux, fenêtres, cadres de portes et autres éléments métalliques, et les surfaces adjacentes, notamment les panneaux métalliques, la maçonnerie, les seuils, allèges, solins, rejetteaux et autres profilés et moulures métalliques;
				2. joints intérieurs d’étanchéité aux surfaces verticales et horizontales non soumis à la circulation, tels que les joints entre les murs rideaux et les surfaces adjacentes, notamment l’acier de charpente, les panneaux métalliques, la maçonnerie, les panneaux de gypse, les cadres de portes et de fenêtres, les seuils, allèges, solins, tablettes et autres profilés et moulures métalliques, à l’exception des joints à obturer à l’aide d’ensembles coupe-feu et pare fumée;
				3. joints intérieurs et extérieurs entre les éléments de maçonnerie ;
				4. joints intérieurs et extérieurs entre les ouvrages de béton ;
				5. joints de dilatation ou de contrôle dans la maçonnerie intérieure et extérieure ;
				6. joints entre la maçonnerie et la charpente ;
				7. joints aux cornières de support de la maçonnerie ou de panneaux extérieurs ;
				8. joints aux solins métalliques ;
				9. joints divers requis par les dessins mais non couverts par d’autres sections.
		1. Produit No.2
			1. Mastic d’étanchéité à un composant à base de silicone, non affaissant, murissant à l’humidité, conforme aux normes CAN/ONGC 19.13-M82 et ASTM C920 type S, grande NS, classe 100/50, usage NT, M, G, A, O de couleur au choix de l’Architecte.
				1. Produit acceptable : **«ADSEAL LM SÉRIE 4600 de Adfast Corp.»** (ne peut être peint) ou équivalent approuvé.
			2. Application typiques
				1. Scellement des joints de dilatation et de contrôle de maçonnerie, des joints de panneaux préfabriqués en béton, des systèmes de finitions isolantes pour l’extérieur (EIFS), des joints de murs rideaux, des joints à meneaux et bien d’autres joints de construction.
		2. Produit No 3:
			1. Mastic d’étanchéité à la silicone à un composant thixotropique, non affaissant, mûrissant à l’humidité, conforme aux normes CAN/ONGC 19.13-M87 et et ASTM C920, type S, grade NS, classe 50, usage NT, M, G, A, O de couleur gris ou noir.

|  |  |
| --- | --- |
| Adhésion totale | 14 à 30 jours, compte tenu de la température |
| Dureté (ASTM D-2240) | 37 à 43 Duromètre |
| Force de pelage (ASTM C-794) | 34 lbs/in. |
| Force de traction à 25 % élongation (ASTM C-1135) | 88 lbs/in2 |
| Tension de rupture (ASTM C-1135) | 168 lbs/in. |

* + - * 1. Produit acceptable : **«ADSEAL STRUCTURAL SÉRIE 4940 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé.
			1. Application typiques :
				1. joints structuraux de panneaux de verre collés, joints d’étanchéité aux surfaces verticales et horizontales non soumis à la circulation, joints entre les cadres de portes extérieurs et autres éléments métalliques, les panneaux métalliques, la maçonnerie, la céramique, les seuils, allèges, solins, tablettes et autres profilés et moulures métalliques extérieures.
		1. Produits No 4:
			1. Mastic d’étanchéité à un composant à base de silicone, non affaissant, murissant à l’humidité, conforme aux normes CAN/ONGC‑13-M87 standard, ASTM 1166, ASTM C 920 type S, grade NS, classe ASTM E 662, SPMP 800-C, accrédité par l’Agence Canadienne d’inspection des aliments, AAMA 805.2-94 GROUP ‘’A’’ ET ‘’C’’, AAMA 802.3 TYPE ‘’I’’ ET ‘’II’’, de couleur au choix de l’Architecte.
				1. Produit acceptable : **«ADSEAL PRODUCTION SÉRIE 4550 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé.
			2. Applications typiques:
				1. joints intérieurs de finition pour salles blanches ou alimentaires, joints de conduits de ventilation, surfaces verticales et aux surfaces horizontales non soumises à la circulation, tels que les joints autour des cadres de portes, fenêtres. Ne peut être peint.
		2. Produit No 5:
			1. Mastic d’étanchéité à un composant à base de silicone, non affaissant, murissant à l’humidité, conforme à la norme CAN/ONGC 19.13-M87, de couleur au choix de l’Architecte.
				1. Produit acceptable : **«ADSEAL CISINE ET SALLE DE BAIN SÉRIE 4800 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé.
			2. Applications typiques: joints de cuisines, salle de bains et de douches, s’applique sur la céramique, le verre, les surfaces vernies, scellant antifongique. Ne peut être appliqué sur le marbre, le calcaire, le plomb, le béton, les aquariums. Ne peut être peint.
		3. Produit No 6
			1. Mastic d’étanchéité au latex acrylique
				1. Produit acceptable : : **«ADSEAL PFM SÉRIE 1090 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé. Conforme à la norme CGSB-19GP-17M.
			2. Applications typiques: joint intérieur devant être peint, tels que joint autour des cardes de portes et
			3. Fenêtres, entre les boiseries.
		4. Produit No 7 :
			1. Mousse de polyuréthane isolante mono-composante
				1. Produit acceptable: **«ADFOAM FLEX 1865 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé. Faible expansion, 70% à 80 % de cellules fermées, s’installe jusqu’à -2°C. Allongement à la rupture de 36% à 38%
				2. Produit acceptable: **«ADFOAM 1825 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé. Faible expansion,
				3. 70% à 80 % de cellules fermées, s’installe jusqu’à -25°C. Rencontre la norme CAN/ULC S102 (UL R26654)
			2. Applications: Joints dissimulés entre les interstices de l’enveloppe du bâtiment et devant être étanches à l’air.
		5. Les produits et applications décrits ci-haut ne sont pas exhaustifs. Il revient à l’Entrepreneur de soumettre une proposition à chaque fois qu’une surface à sceller non décrite ci-haut est rencontrée, et d’exécuter les travaux de préparation et d’application en fonction des systèmes acceptés par l’Architecte, et selon les recommandations du fabricant des matériaux acceptés.
	1. **Matériaux de support**
		1. Primaires : du type recommandé par le fabricant du produit d'étanchéité. Recommandé pour la maçonnerie ainsi que les revêtements acryliques.
			+ 1. Produit acceptable: **«ADSEAL PRIMER MK60095 de Adfast Corp.»** ou équivalent approuvé. Appliquer le primaire sur une surface propre et exempte de poussière. Attendre 20 minutes selon la température avant l’application du mastic d’étanchéité.
		2. Éléments de remplissage préformés, compressibles et non compressibles.
			1. Généralités : compatibles avec les primaires et les mastics d'étanchéité, surdimensionnés de 30 à 50%.
			2. Polyéthylène, uréthane, néoprène ou vinyle: mousse cellulaire extrudée, dureté 20 à l'échelle shore A, charge de rupture de 140 à 200 kPa.

.1 Produits acceptable : **«ADSEAL BR-2600 de Adfast Corp»** ou équivalent approuvé

* + - 1. Éléments en néoprène ou en caoutchouc‑butyle : Baguettes rondes et pleines, d'une dureté Shore A de 70, pour les joints dans les surfaces horizontales où il y a circulation piétonnière.
			2. Éléments d’appui pour panneaux de verre (setting blocks) d'une dureté Shore A de 83 à 85, compatible avec le scellant des unités scellées à la silicone et films opaque des verres tympans de type Opacicoat, de dimensions des blocs d’appui recommandées par le fabricant de vitrage.

.1 Produit acceptable : **«ADBLOCK 20-XXX de Adfast Corp»** ou équivalent approuvé

* + 1. Produit anti-adhérence: ruban plastique à collage par simple pression, qui n'adhère pas aux mastics et autres produits d'étanchéité.
	1. **Produits de nettoyage pour joints**
		1. Produits de nettoyage non corrosifs et non salissants, compatibles avec les matériaux constituant les joints et avec les mastics et autres produits d'étanchéité, et recommandés par le fabricant de ces derniers.
			1. Produit acceptable : **«ADSEAL NETTOYANT 6003 de Adfast Corp»** ou équivalent approuvé. Se référer au document technique Méthodologie de réalisations des joints de calfeutrage Adfast pour la procédure de nettoyage.

###### **- EXÉCUTION**

* 1. **Emplacements - généralités**
		1. Le fait que les dessins n'indiquent pas tous les endroits devant être scellés ne relèvera pas l'Entrepreneur de sa responsabilité de rendre étanche tous les endroits où de tels produits sont normalement requis pour l'obtention d'une barrière continue étanche à l'air, à l'eau, à l'humidité, au son, à la poussière, à la fumée ou aux gaz délétères. Le présent article vaut également pour toutes les autres sections qui réfèrent à la présente quant à la fourniture et/ou l'installation des mastics et autres produits d'étanchéité.
	2. **Protection des ouvrages**
		1. Protéger les ouvrages installés par des tiers contre les salissures ou toute autre forme de contamination.
	3. **Préparation des surfaces**
		1. Vérifier les dimensions des joints à réaliser et l'état des matériaux afin d'obtenir un rapport largeur‑profondeur adéquat en vue de la mise en oeuvre des matériaux de remplissage et des mastics et autres produits d'étanchéité.
		2. Débarrasser les surfaces des joints de toute matière indésirable, y compris la poussière, la rouille, l'huile, la graisse et autres corps étrangers pouvant nuire à l'exécution ou à l'efficacité des travaux.
		3. Ne pas appliquer de mastics et autres produits d'étanchéité sur les surfaces des joints ayant été traitées avec un bouche‑pore, un produit de durcissement, un produit hydrofuge ou tout autre type d'enduit à moins que des essais préalables n'aient confirmé la compatibilité de ces matériaux. Enlever les enduits recouvrant déjà les surfaces, au besoin.
		4. Vérifier que les surfaces du joint sont bien asséchées et ne sont pas gelées.
		5. Apprêter les surfaces conformément aux directives du fabricant.
	4. **Application du primaire**
		1. Avant d'appliquer le primaire et le produit de calfeutrage, masquer au besoin les surfaces adjacentes afin d'éviter les salissures.
		2. Immédiatement avant de mettre en oeuvre le mastic, appliquer le primaire sur les surfaces latérales des joints, conformément aux instructions du fabricant du mastic d'étanchéité.
	5. **Pose du matériau de support**
		1. Poser du ruban anti‑adhérence aux endroits requis, conformément aux instructions du fabricant.
		2. En le comprimant d'environ 30%, poser le fond de joint selon la profondeur et le profil de joint recherchés.
	6. **Mise en œuvre**
		1. Application du mastic d'étanchéité:
			1. Mettre en œuvre le mastic d'étanchéité conformément aux instructions écrites du fabricant ou disponibles sur son site Internet.
			2. Afin de réaliser des joints nets, poser au besoin du ruban‑cache sur le bord des surfaces à jointoyer.
			3. Appliquer le produit en formant un cordon d'étanchéité continu.
			4. Appliquer le mastic d'étanchéité à l'aide d'un pistolet muni d'une tuyère de dimension appropriée.
			5. La pression d'alimentation doit être suffisamment forte pour permettre le remplissage des vides et l'obturation parfaite des joints.
			6. Réaliser les joints de manière à former un cordon d'étanchéité continu exempt d'arêtes, de plis, d'affaissements, de vides d'air et de saletés enrobées.
			7. Avant qu'il ne se forme une peau sur les joints, en façonner les surfaces apparentes afin de leur donner un profil légèrement concave.
			8. Enlever le surplus de mastic d'étanchéité au fur et à mesure de l'avancement des travaux ainsi qu'à la fin de ces derniers.
		2. Séchage:
			1. Assurer le séchage et le durcissement des mastics d'étanchéité conformément aux directives du fabricant de ces mastics.
			2. Ne pas recouvrir les joints réalisés avec des mastics d'étanchéité avant qu'ils ne soient bien secs.
		3. Nettoyage:
			1. Nettoyer immédiatement les surfaces adjacentes et laisser les ouvrages propres et en parfait état.
			2. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, enlever le surplus et les bavures de mastic d'étanchéité à l'aide des produits de nettoyage recommandés.
			3. Enlever le ruban cache à la fin de la période initiale de prise des joints.
	7. **Vérification**
		1. Le manufacturier des scellants offrira gracieusement la possibilité de faire tester l’adhésion ou la compatibilité des scellants avec leurs substrats, avant le début du chantier. N’hésitez pas à contacter **Adfast Corp.**
		2. Des essais destructifs, à des emplacements choisis au hasard, seront effectués par l’Architecte afin de vérifier les composants installés dans les joints. Prévoir le remplacement de l’ensemble sur une distance d’environ 100 mm de joint, à environ 10 emplacements différents.

**Fin de la section**